



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

**Direction générale
pour l'enseignement
supérieur et l'insertion
professionnelle**

Pôle de contractualisation et
de financement des
établissements de formation
et de recherche

Sous-direction de l'analyse
de la performance et
dialogue contractuel

Département du
dialogue contractuel

N°

Affaire suivie par
Francis Mabilat

Tél. : 01 55 55 63 83
Fax : 01 55 55 61 00

Mél. : francis.mabilat
@education.gouv.fr

1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Paris, le 2 juin 2010

La ministre de l'enseignement supérieur et de
la recherche

à

Monsieur le président de l'université de Lille 1
sciences et technologies

s/c de Monsieur le recteur de l'académie de
Lille, chancelier des universités

Objet : Contrat quadriennal 2010-2013 : texte définitif et indicateurs.

P.J. : 2 tableaux formation et recherche

Je vous prie de trouver, ci-joint, la version définitive du contrat quadriennal qui a pris en compte l'essentiel des remarques que vous nous avez transmises.

C'est ce texte stabilisé, accompagné des indicateurs communs et spécifiques avec leurs cibles, qui a vocation à être transmis pour approbation au prochain conseil d'administration de votre établissement.

Le résultat des discussions financières portant sur les crédits d'accompagnement contractuels complètera également le contrat.

Vous voudrez bien m'informer du résultat des délibérations, à l'issue de la tenue de votre conseil d'administration.

Université Lille 1, Sciences et Technologies

Contrat quadriennal 2010-2013

Préambule2

I- Poursuivre la stratégie de qualité et de positionnement international en matière de recherche, de formation et de vie étudiante.....4

I-1 Une politique de recherche d'excellence.....4

I-2 Une offre de formation attractive, liée à la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'internationale5

I-3 Une université de dimension internationale, tournée vers l'international6

I-4 De la bibliothèque au learning center, une nouvelle politique documentaire6

I-5 L'attractivité par la qualité de vie étudiante.....7

II- Adapter le pilotage aux nouveaux défis7

II-1 Une gouvernance en situation de répondre aux enjeux de la qualité et de la modernisation ...7

II-2 Une gestion des personnels fondée sur le dialogue et dotée d'outils adaptés.....8

II-3 Un développement des usages des TIC et une mise en cohérence du système global d'information et de la communication8

II-4 Une action volontariste en matière de politique immobilière8

III- Développer une dynamique partenariale et fédératrice de site9

III-1 Promouvoir une politique de site ambitieuse9

Le PRES Université Lille Nord de France9

Le plan Campus Grand Lille.....10

L'Université Lille Nord de France10

III-2 Etre un acteur stratégique du développement économique et social.....11

Annexe sur les dispositions réglementaires et financières

Indicateurs communs

Indicateurs spécifiques

Indicateurs spécifiques communs

Annexes recherche et formation

Préambule

Lille 1 veut soutenir une approche globale de l'excellence : une attractivité et une reconnaissance internationales, une dynamique de partenariats avec les universités, les écoles, les organismes de recherche et le monde économique et social, un positionnement de la recherche comme élément moteur de l'université, une qualité de l'offre de formation tout au long de la vie (FTLV) pour assurer la réussite professionnelle et citoyenne des étudiants, une qualité de vie et de travail sur le campus, sont autant d'éléments structurants du contrat de l'université Lille 1, sciences et technologies, qui se combinent avec le souci constant qu'elle joue un rôle majeur dans le développement économique et social du territoire de l'Euro métropole et de la région Nord Pas-de-Calais (NPDC).

Lille 1, organisée en 3 secteurs (sciences et technologies, sciences économiques et de gestion, sciences humaines et sociales), veut mettre les atouts dont elle dispose et son mode de gouvernance respectueux des différents acteurs, au service d'une stratégie destinée à relever trois défis : atteindre un niveau d'exigence au niveau international pour l'essentiel de ses missions, renforcer son organisation, ses outils et ses méthodes pour assumer l'ensemble de ses responsabilités et de ses compétences, rechercher la synergie des établissements du Nord Pas-de-Calais.

Lille 1 affirme un positionnement particulièrement fort en région, avec des collaborations multiples (établissements d'enseignement supérieur, collectivités territoriales, pôles de compétitivité), sa place de membre fondateur du PRES Université Lille Nord de France, son rôle dans l'élaboration du plan campus Grand Lille et sa volonté réaffirmée de fonder l'Université Lille Nord de France à l'horizon de la fin de cette période quadriennale. Toutes ces opérations de restructuration régionale répondent selon des modes différents à une même préoccupation : donner une lisibilité et une ampleur nationale et internationale aux forces de recherche et d'enseignement supérieur de la région Nord Pas-de-Calais. Lille 1 ambitionne de tenir un rôle moteur dans ce processus.

Lille 1 se donne pour objectif d'atteindre un standard international dans ses principales activités :

- Une très bonne qualité des équipes de recherche qui tend à l'excellence, moyennant quelques restructurations qui seront mises en œuvre. Cette qualité est en rapport avec les collaborations menées avec les grands organismes de recherche et en premier lieu le CNRS.
- Une offre de formation attractive, en lien avec la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'international, marquée par la logique de la formation tout au long de la vie et par le souci de l'insertion et de la réinsertion professionnelle : Lille 1 reste la première université française en matière de formation continue. Le souci de la formation à l'entrepreneuriat participe à ces orientations.
- Une politique d'accompagnement de l'étudiant, visant sa réussite dans toutes ses dimensions, académique, professionnelle et citoyenne, qui allie dynamisme dans l'accompagnement pédagogique adapté avec un effort particulier pour le plan réussite en licence, et qui s'appuie sur l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP).
- Une ouverture internationale qui se manifeste par son fort contingent d'étudiants étrangers de qualité et qui s'appuie sur les relations transfrontalières.
- Des moyens nouveaux donnés à la politique documentaire et à la vie étudiante.

Lille 1 qui bénéficie d'un encadrement de qualité et qui a conforté sa situation économique et financière, doit utiliser ses compétences pour lui permettre un passage facilité aux responsabilités et compétences élargies (RCE). Tout en étant soucieuse de préserver ses traditions de dialogue social, de collégialité et de consensus, elle continuera à se donner les moyens de poursuivre une progression qualitative à court terme dans son organisation administrative, la mise en œuvre d'une politique ambitieuse des ressources humaines et l'utilisation optimisée de ses ressources techniques et d'information.

La mise en œuvre du plan campus permettra de mener à bien certains chantiers immobiliers de grande ampleur, indispensables pour assurer des conditions de vie et de travail aux standards universitaires.

L'Université Lille Nord de France *(texte commun aux 6 universités)*

Les projets de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la région Nord Pas-de-Calais s'inscrivent aujourd'hui délibérément dans la volonté de construire l'Université Lille Nord de France, avec un double objectif d'exigence scientifique et d'engagement économique et social assurant l'équité et la cohésion territoriale.

Cette ambition conduit les 6 universités publiques à revoir fortement à la hausse leurs objectifs de mutualisation pour la période quadriennale.

Elle se traduira naturellement par la mise en place d'un pilotage intégré assurant la cohérence des dispositifs pour les missions cardinales de l'enseignement supérieur et donc par des cibles au niveau le plus élevé dans les indicateurs spécifiques communs. Il en est ainsi pour la cohérence de l'offre de formation niveau licence et master, de la promotion et du renforcement des écoles doctorales, du pilotage et de la structuration de la recherche et de sa valorisation au niveau régional ou encore pour la construction d'un espace régional de la vie étudiante.

La même volonté commune permet de considérer de façon optimale, la démarche en matière de relations internationales et de partenariat avec le monde socio-économique. Les actions concernant les politiques documentaire et d'assurance qualité, la convergence des systèmes d'information doivent être considérées avec une ambition légèrement inférieure alors que la gestion des ressources humaines et a fortiori la politique patrimoniale doivent être programmées en tenant compte des calendriers différents pour l'acquisition des responsabilités et compétences élargies.

I- Poursuivre la stratégie de qualité et de positionnement international en matière de recherche, de formation et de vie étudiante

I-1 Une politique de recherche d'excellence

Lille 1 dispose d'un potentiel scientifique important, de très bonne qualité, tendant vers l'excellence. L'objectif est de renforcer ce potentiel et de développer des partenariats avec les organismes de recherche et le monde économique et social.

Il s'agit d'abord de parachever la structuration de la recherche par le renforcement des pôles d'excellence avec notamment la mise en place d'instituts : IRCICA (STIC), institut CHEVREUL (chimie/matériaux), institut de recherche pluridisciplinaire de biologie et de biotechnologie (IRPBB), institut de recherche pluridisciplinaire en sciences de l'environnement (IREPSE).

Cette politique de regroupement a pour objectifs de :

- constituer des ensembles visibles de grande attractivité internationale,
- renforcer les coopérations scientifiques et les recherches multidisciplinaires,
- accéder à un niveau pertinent pour l'élaboration de la politique scientifique et l'allocation des moyens,
- mutualiser les moyens (gestion des plateformes, politique pluriannuelle pour l'investissement lourd),
- renforcer les coopérations avec les pôles de compétitivité.

Trois laboratoires (Phlam, Painlevé et LML) sont par ailleurs engagés dans des réseaux régionaux qui ont vocation à se fédérer.

Lille 1 travaille à la mise en place d'un observatoire des sciences de l'univers.

Cette politique de synergies lilloises et régionales a encore matière à s'améliorer en biologie-santé et dans les domaines de l'économie, du management, des finances et des sciences sociales. L'établissement participe, avec ses partenaires, aux activités conduites par la Maison européenne des sciences humaines et sociales (MESHS).

Il s'agit aussi de poursuivre une stratégie qui s'inscrit dans le cadre de partenariats forts et équilibrés avec les organismes de recherche (CNRS, INRA, INRIA, INSERM) et est mise en œuvre par la direction de la recherche, de la valorisation et des études doctorales (DIRVED), avec l'appui des instituts.

Les moyens sont principalement les suivants :

- une politique de développement de moyens mutualisés (plates-formes technologiques, centres de ressources),
- une politique volontariste dans la gestion des emplois scientifiques, s'appuyant sur des redéploiements et des restructurations,
- le renforcement des dispositifs d'accompagnement des laboratoires,
- la mise en place, à partir de janvier 2010, d'une nouvelle organisation de la gestion budgétaire et financière de la recherche. Elle favorisera la mutualisation des moyens, la programmation pluriannuelle et permettra le déploiement de la méthode des coûts complets.

Cf. Annexe Liste des structures de recherche

Lille 1 pratique une politique de valorisation dynamique en appui sur ses services (DIRVED et SAIC) et dans le cadre du dispositif de valorisation du PRES (Lille Nord de France Valo). Les fonctions de détection, maturation et transfert sont organisées dans le cadre de 5 départements thématiques du PRES (matériaux/procédés, biologie, STIC, SHS, transports). Un service des brevets est en cours de mise en place.

Indicateur : revenu consolidé de la valorisation, n°4

I-2 Une offre de formation attractive, liée à la recherche, accompagnant l'étudiant et ouverte à l'internationale

L'offre de formation à Lille 1 s'inscrit dans un contexte démographique peu favorable qui a vu les effectifs étudiants de l'établissement (près de 18 000 étudiants) baisser de près de 10% de 2005/2006 à 2008/2009, essentiellement en sciences et en SHS.

L'université poursuivra la réorganisation de son offre de formation, en la rendant plus lisible et plus attractive, en renforçant ses articulations avec la recherche, en profitant de ses atouts dans le domaine de la formation continue et des relations internationales pour développer une véritable démarche de FTLV et pour renforcer le caractère international de la formation.

Les progrès en matière de lisibilité résident dans la structuration des mentions et spécialités et dans la présentation des compétences et des débouchés. Ceux en matière d'attractivité résident dans l'adossement à la recherche, l'internationalisation, l'amélioration des conditions matérielles.

L'élaboration des maquettes de formations tient compte du contexte régional. Des habilitations communes, plus particulièrement en master, avec les universités et écoles d'ingénieurs ont été recherchées. Il existe d'importantes marges de progrès et cette démarche de coopération interuniversitaire sera poursuivie et menée à son terme dans l'offre de formation de l'Université Lille Nord de France.

L'ouverture internationale de la formation est toujours affirmée (4 000 étudiants étrangers accueillis, dont 35 % dans le cadre de partenariats structurés avec des universités étrangères, avec la volonté de développer ces derniers). Une priorité est le développement de la mobilité sortante : elle doit concerner, soit sous la forme de stages à l'étranger, soit sous la forme de séjours académiques, l'ensemble des étudiants des écoles d'ingénieur d'ici la fin du contrat et 20% des étudiants qui sortiront avec un diplôme de master.

Indicateur spécifique : mobilité sortante et entrante, n°10

Il s'agit ensuite de poursuivre et d'intensifier la politique d'aide à la réussite des étudiants, dans toutes ses dimensions, académique, professionnelle et citoyenne. Dans ce domaine, Lille 1 poursuivra une politique innovante, (plan licence, projet commun aux trois universités lilloises) aux niveaux de l'information et de l'accueil des lycéens (orientation active et information dans les lycées), de l'accompagnement des étudiants pendant leurs études (tutorat et parcours différenciés), de l'aide à l'insertion professionnelle (généralisation du parcours personnel et professionnel).

Dans le cadre du plan pour la réussite en licence, l'université concentrera son effort sur le renforcement de l'encadrement pédagogique, la généralisation du projet personnel et professionnel de l'étudiant et notamment le soutien aux étudiants fragiles, tout en développant le travail en amont avec les lycées ainsi que la professionnalisation et en se dotant d'outils transversaux de suivi et d'accompagnement de la fonction enseignante.

Indicateur spécifique : politique d'accompagnement des étudiants, n°11

L'université poursuivra sa politique traditionnellement ambitieuse de formation continue développée selon une logique de parcours personnel continu tout au long de la vie. Elle s'efforcera d'optimiser le mode opérationnel du Centre université-économie d'éducation permanente (CUEPP). Elle a le projet de créer un centre de ressources en gestion de carrière. L'ensemble de ces actions doit s'articuler avec le dispositif global FTLV du PRES.

Indicateur spécifique : évolution des ressources issues de la formation continue, n°12

Annexe tableau formations

Indicateurs :

- Taux de passage de L1 en L2, n°1
- Taux de réussite licence en 3 ans, n°2
- Attractivité des masters, n°3

I-3 Une université de dimension internationale, tournée vers l'international

Lille 1 veut poursuivre une politique internationale ambitieuse dont la première manifestation réside dans la forte présence d'étudiants étrangers.

La logique du PRES et la volonté propre de l'université se rejoignent dans une démarche stratégique : l'affirmation de l'ancrage dans l'Europe du nord ouest qui se traduit par le développement d'un partenariat privilégié avec une douzaine d'universités de cette grande région (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas).

Ce partenariat doit alimenter l'amélioration du niveau de la recherche et de sa valorisation et contribuer à une réelle internationalisation des formations. Avec les partenaires internationaux, l'établissement développera la mobilité sortante de ses étudiants vers des universités de qualité. L'augmentation de la capacité à offrir des formations en langue anglaise favorisera cette politique.

Parmi les actions mutualisées qui seront conduites dans le cadre du PRES, on citera : une politique d'accueil des enseignants-chercheurs étrangers (Michel - Maison Internationale des Chercheurs de Lille, structure hôtelière), le développement des coopérations internationales en matière de formation doctorale, des actions conjointes de promotion auprès des pays et des universités étrangers.

I-4 De la bibliothèque au learning center, une nouvelle politique documentaire

L'établissement a l'ambition de repenser complètement la fonction documentaire dans ses usages, dans ses conditions matérielles, avec le projet de learning center porté dans le cadre du plan campus. Dédié à la science et à l'innovation, il constituera un grand équipement au niveau régional. Il s'agit de mettre à disposition des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des entreprises, des outils et des nouvelles technologies pour une formation et une recherche aux standards internationaux. Il s'agit aussi de diffuser la culture scientifique et de l'innovation.

Il est conçu comme un lieu de vie avec un accès aux ressources documentaires, des espaces de travail conviviaux, des espaces d'exposition sur l'innovation et la recherche et un lieu d'information. Il sera aussi un dispositif virtuel, en réseau avec toutes les bibliothèques régionales, offrant les services d'une bibliothèque numérique, l'accès à des ressources pédagogiques.

En attendant la mise en service du learning center, prévue en fin de période contractuelle, d'autres actions devront être menées à bien :

- l'aboutissement de l'intégration du système d'information documentaire (SID) dans le système global d'information (SGI). Cette opération sera associée à une démarche commune des centres de ressources informatiques des 3 universités lilloises, afin d'aboutir à un SID compatible et interopérable ;
- des solutions de mise en sécurité minimale de la bibliothèque générale qui devront être trouvées pour assurer la continuité du service ;
- un plan de formation à l'utilisation des ressources documentaires pour la totalité des primo arrivants ;
- un développement maintenu des ressources numériques.

Enfin, dans le cadre du PRES, l'établissement participe à l'heure actuelle à la programmation de la mise en commun des outils, des activités et des services documentaires. Au cours de la prochaine période quadriennale, les différents partenaires s'engagent à se doter d'un méta-catalogue régional via l'implémentation du dispositif visual catalog, à constituer une bibliothèque numérique régionale et à renforcer la mutualisation dans le cadre du plan de conservation partagée.

Indicateur : Horaires d'ouverture du SCD, n°5

I-5 L'attractivité par la qualité de vie étudiante

Lille 1 réaffirme sa politique d'associer de près les étudiants à la vie de l'établissement, afin d'améliorer la qualité de leurs conditions de vie et de travail et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement. La maison des étudiants constituera un dispositif central de cette politique.

L'université souhaite consolider son dispositif d'aide sociale aux étudiants, en particulier en coopération avec le CROUS.

Les progrès à réaliser en matière de pratique sportive sont importants et l'objectif est la mise en place d'une véritable politique du sport, en s'appuyant sur les associations et en l'intégrant aux parcours de formation. Un programme ambitieux de remise à niveau et d'extension des installations sportives fait l'objet d'un volet dédié dans le cadre du plan campus.

Le domaine de la vie étudiante comprend aussi des projets portés par une dynamique interuniversitaire :

- l'extension de la commission commune entre Lille 1 et Lille 3, du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), à Lille 2 ;
- Lille 1 souhaite mener avec ses partenaires lillois des projets d'ordre culturel, parallèlement aux nombreuses actions culturelles qu'elle mène de son côté ;
- le développement du service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS) ;
- les projets du plan campus : le sport déjà cité, le développement et l'amélioration du logement étudiant (cf. ci-dessous, politique immobilière), la carte étudiante unique multiservices.

II- Adapter le pilotage aux nouveaux défis

II-1 Une gouvernance en situation de répondre aux enjeux de la qualité et de la modernisation

L'organisation de la gouvernance de Lille1 repose sur 3 principes : une politique stratégique portée par la présidence, la responsabilisation collective et la démarche qualité. L'objectif majeur est de poursuivre la réorganisation de l'université, l'évolution de ses outils et de ses méthodes, pour accomplir ses missions de service public avec un très haut niveau d'exigence.

Une étape majeure est le passage aux RCE le 1er janvier 2011. Cet horizon implique la poursuite des réformes en matière administrative, plaçant pleinement les décideurs politiques dans la situation nouvelle qui sera la leur en matière d'arbitrages sur la masse salariale, les emplois et la gestion patrimoniale, la politique scientifique et l'offre de formation. L'accent sera mis sur la consolidation de la qualité du pilotage des outils informatiques et du système d'information d'une part, sur le développement d'une culture de la qualité dans les processus régissant la recherche, la formation et le cadre de vie, d'autre part. La présidence devra bénéficier d'un tableau de bord spécifique et adapté.

En matière financière, des mesures de contrôle du domaine budgétaire seront menées à bien : mise en place d'un groupe spécifique « paye » comme priorité immédiate, amélioration de la qualité de la prévision budgétaire dans un souci d'équilibre financier, redéfinition des missions du contrôle de gestion, dispositif de contrôle interne comptable, approche pluriannuelle des investissements. Dans un deuxième temps, les mutualisations inter composantes seront recherchées. Le tableau de bord rendra aussi compte du dynamisme des laboratoires, des actions d'accompagnement des étudiants, des enseignants et des personnels, de l'évolution de la qualité du cadre de vie.

La réflexion sur le montage d'actions communes entre les universités lilloises, et régionales sur la mutualisation des outils, des pratiques et des services consacrés à la gouvernance, devra

nécessairement être entamée dans de brefs délais, avec en ligne de mire la mise en place de l'Université Lille Nord de France, à la fin de la période contractuelle.

Indicateur : Autoévaluation du pilotage , n°7

II-2 Une gestion des personnels fondée sur le dialogue et dotée d'outils adaptés

La mise en place de la GPEEC est une priorité de l'établissement et constitue une nécessité à la fois dans le cadre d'un dialogue social attentif et dans celui du passage aux RCE. La refonte du pôle ressources humaines participe à cette action.

Le projet de l'université au cours de ce contrat consistera à finaliser un système d'information d'aide à la décision « ressources humaines », fournissant une vision globale et claire de son potentiel et permettant de répondre aux besoins de pilotage de la masse salariale et des emplois ainsi qu'à la gestion des compétences (recrutements, cartographie des emplois, schéma prévisionnel des redéploiements, adaptation des compétences en lien avec l'évolution des organisations).

Les premières priorités concerneront l'établissement d'une cartographie exhaustive des emplois BIATOSS, la fiabilisation des données dans Harpège et la formation des personnels d'encadrement aux nouvelles tâches.

Les politiques d'accompagnement des personnels (politique sociale, politique des emplois contractuels, politique de formation continue) seront confortées.

Indicateur : Endorecrutement des enseignants-chercheurs, n°6

II-3 Un développement des usages des TIC et une mise en cohérence du système global d'information et de la communication

L'établissement est engagé dans une dynamique d'utilisation optimisée de ses ressources humaines et techniques appliquées aux TIC. Il poursuit 4 objectifs : formation, mutualisation, rationalisation, et modernisation. Ces objectifs sont mis en œuvre dans le cadre d'une collaboration régionale forte.

Les opérations engagées sont les suivantes :

- définition d'un schéma directeur de l'informatique, permettant à tous les usagers de comprendre les choix politiques et technologiques (S.I., logiciels, architecture, ...) ;
- mise en place d'un système global d'information et de communication et sécurisation de celui-ci. Le mode projet (comités de pilotage et comités d'utilisateurs) sera systématisé pour le déploiement des outils informatiques ;
- renforcement de la cohérence et de l'interopérabilité des logiciels de gestion sur la base des produits de l'AMUE ;
- développement des outils adéquats afin de faire de Lille 1 un vrai centre de calcul ;
- fiabilisation et utilisation optimisées des informations de l'entrepôt de données ;
- évaluation et développement des services numériques, en articulation avec l'université numérique en région (UNR) ;
- développement de l'intranet ;
- renforcement du volet vidéo et multimédia ;
- pour le développement des usages des TICE, les dispositifs seront évalués par les usagers avec des indicateurs appropriés.

II-4 Une action volontariste en matière de politique immobilière

L'université qui possède un service du patrimoine immobilier compétent et efficace veut poursuivre l'optimisation de sa gestion et s'inscrire dans une démarche globale de qualité et dans une logique de

site, par sa participation au schéma directeur immobilier lillois et aux projets du plan campus Grand Lille.

Les objectifs de ce contrat sont les suivants :

- se doter d'outils de pilotage (de diagnostic, d'évaluation et de gestion) et développer une démarche qualité au service d'une politique immobilière efficiente. La mise en œuvre du schéma directeur de développement immobilier (SDI) participera à cette démarche ;

Indicateur : qualification de la qualité du pilotage en matière de gestion immobilière, n°9

- améliorer la connaissance du patrimoine et optimiser l'usage des surfaces. La fiabilité de la comptabilité patrimoniale sera recherchée ;

Indicateur : Taux d'occupation des locaux, n°8

- développer une politique éco-responsable et optimiser la gestion avec la constitution d'un groupe de travail ad-hoc et la mise en œuvre d'une charte du développement durable. L'accent est mis aussi sur la gestion environnementale du campus ;

- maintenir le bon état et la sécurité du bâti.

Les projets immobiliers les plus importants s'inscrivent dans le cadre du plan campus Grand Lille, on citera particulièrement :

- le learning center (cf. ci-dessus politique documentaire) ;

- le développement du logement étudiant en partenariat avec le CROUS ;

- la création et l'extension de bâtiments dédiés à la recherche : STIC, institut Chevreul, institut de biologie... ;

- la rénovation des installations sportives et la construction d'un complexe multisports.

La conduite des projets de cette taille nécessitera de conforter la capacité d'expertise des services techniques.

III- Développer une dynamique partenariale et fédératrice de site

III-1 Promouvoir une politique de site ambitieuse

Lille 1 s'est engagée dans une dynamique partenariale forte dans la région Nord Pas-de-Calais avec les autres universités, les écoles et les organismes de recherche. Cette dynamique s'inscrit dans trois opérations complémentaires : le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université Lille Nord de France, le campus Grand Lille et la fondation de l'Université Lille Nord de France.

Le PRES Université Lille Nord de France

La mise en place du PRES Université Lille Nord de France concrétise la volonté des 6 établissements universitaires (Lille 1, Lille 2, Lille 3, ULCO, Valenciennes, Artois), de leurs partenaires régionaux de l'enseignement supérieur et des organismes de recherche, de structurer les stratégies de la recherche scientifique dans la région Nord Pas-de-Calais, de rendre plus lisible et plus cohérente l'offre de formation et d'apporter une visibilité internationale à cet ensemble, en contribuant en particulier à la construction d'une politique euro-régionale.

Les opérations précédemment portées au titre interuniversitaire seront relayées par le PRES.

Cinq grandes actions seront privilégiées :

- Une mission de réflexion prospective d'information et de suivi en matière de programmes de recherche et de projets innovants. Des dispositifs de mutualisation s'appliqueront à une ingénierie commune des projets répondant aux appels d'offre, à une politique d'acquisition commune d'équipements lourds partagés, à la mise en place d'une documentation scientifique commune et à la valorisation partagée des projets.

Pour ce dernier point, une structure de pilotage de la valorisation, Lille Nord de France Valo, prendra en charge cette activité et mutualisera les fonctions transverses (domaines juridiques, techniques, financiers et fiscaux).

Le PRES projette par ailleurs de postuler pour la création d'une société d'accélération de transfert de technologie (SATT).

- Le pilotage des six écoles doctorales (ED) thématiques par le collège doctoral du PRES, avec l'objectif de veiller à l'insertion socio-économique des docteurs, de renforcer l'attractivité internationale des ED et de favoriser la mobilité internationale des doctorants. La restructuration administrative du collège doctoral sera menée à bien.

Lille 1, pour sa part, participe à 5 des 6 ED, dont 3 comme établissement principal (Sciences pour l'ingénieur ; Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management ; Sciences de la matière, du rayonnement et de l'environnement). L'université est consciente que la rigueur en matière de financement des thèses doit s'étendre pleinement aux SHS.

- La concertation dans l'élaboration de la carte des formations, en s'attachant à la qualité de la relation entre la formation et l'insertion professionnelle et à l'essor de la formation tout au long de la vie. La plateforme régionale d'insertion professionnelle coordonnera les actions mutualisées.

Les actions interuniversitaires déjà engagées seront poursuivies et confortées : plateforme interuniversitaire de formation à l'enseignement supérieur InterSup Lille Nord de France (ex CIES) ; observatoire régional des études supérieures (ORES) ; maison de l'entrepreneuriat Nord Pas-de-Calais ; politique des langues (InterU-langues).

- L'amélioration de la reconnaissance internationale des établissements, des projets et des chercheurs. Les mobilités seront encouragées. Les différents services chargés de l'international dans les établissements seront amenés à optimiser leur coopération. Le réseau interuniversitaire Réseau Europe Région, la plateforme de services et de moyens pour la mobilité internationale des chercheurs et l'unité de services d'ingénierie de projets nationaux, européens et internationaux participeront à cette dynamique.

- La programmation de la mise en commun des outils, des activités et des services documentaires.

Le plan Campus Grand Lille

Le plan Campus Grand Lille, en visant à faire de la place de Lille un campus aux dimensions et aux normes internationales, veut à la fois conforter les ambitions du PRES et aider à la mise en place de l'Université Lille Nord de France, au service du territoire et de son développement économique.

Les projets immobiliers tendent à rechercher et à soutenir l'excellence dans la recherche et l'innovation et à créer un campus attractif porteur d'une vie étudiante de qualité.

Les projets portant sur la création d'un learning center sur le campus de Villeneuve d'Ascq, sur les centres de recherche et sur l'amélioration des services apportés aux étudiants sont emblématiques pour Lille 1.

L'Université Lille Nord de France

C'est au sein de cette volonté commune exprimée par le PRES et le plan campus de faire émerger un pôle régional fort d'enseignement supérieur et de recherche que se positionne le projet de fonder une université unique Lille Nord de France à l'horizon de la fin de ce contrat. La nouvelle université, en couvrant tous les champs disciplinaires, a vocation à constituer un pôle pluridisciplinaire français de référence, à la porte de l'Europe du nord ouest.

La durée de cette période contractuelle permettra de finaliser et faire entériner la forme institutionnelle du nouvel établissement. Elle permettra également de lancer les chantiers indispensables de mutualisation et de mise en cohérence dans les universités fondatrices, appliqués à tous les domaines, en particulier celui de l'organisation des services et de la gouvernance (mutualisations des fonctions supports) et celui de la carte de l'offre de formation.

Indicateurs spécifiques communs : préparation à la mise en place de l'université unique Lille Nord de France

III-2 Etre un acteur stratégique du développement économique et social

Lille 1 est un acteur important du développement territorial, son implication se traduit aussi par la poursuite des partenariats avec le monde socio économique, à travers notamment la mise en place d'une stratégie de participation active aux réseaux. Lille 1 assure la présidence de Technopole Lille Métropole qui a pour mission de favoriser le développement économique par l'innovation et le transfert de technologie et qui assure le pilotage des trois parcs métropolitains de haute technologie et des programmes transversaux de valorisation au niveau régional et métropolitain (CIEL, DIGIPORT). L'établissement participe très activement à la gouvernance des pôles de compétitivité : I-TRANS, Nutrition Santé Longévité, Industries du commerce, UP-TEX, MAUD, AQUIMER.

Parachever la politique de site

La dynamique partenariale forte qui s'est construite dans la région Nord Pas de Calais entre les universités, les écoles et les organismes de recherche, a conduit à la mise en place du PRES Université Lille Nord de France, du campus Grand Lille et du campus innovant de Valenciennes.

Cette dynamique doit se poursuivre pour se concrétiser, au terme du contrat, par la création d'un pôle universitaire visible au niveau international.

Ce contrat s'accompagne d'indicateurs de performance sur lesquels s'appuiera l'évaluation prévue à l'issue de la période contractuelle.

ANNEXE SUR LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET FINANCIÈRES DU CONTRAT QUADRIENNAL, EN APPLICATION DE LA LOI DU 10 AOÛT 2007 RELATIVE AUX LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉS DES UNIVERSITÉS

● L'université Lille 1, Sciences et technologies recevra chaque année une dotation en crédits qui comprend :

- une part qui sera calibrée chaque année en application du modèle d'allocation des moyens, en fonction d'indicateurs d'activités et de performance. Le montant annuel sera précisé dans la notification de crédits qui inclura le montant de la dotation contractuelle, négociée dans le cadre des discussions contractuelles, dont le montant est de :

	2010	2011	2012	2013	Total
Dotation contractuelle négociée	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	5 000 000 €

- une part qui sera réservée à des actions spécifiques, réparties selon des procédures ad hoc chaque année. Leur montant annuel sera mentionné dans la notification de crédits.

La notification annuelle et ses éventuelles modifications préciseront, **à la date du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE)**, la fraction de la dotation affectée à la masse salariale, celle affectée au fonctionnement et celle affectée à l'investissement.

● De même, **à la date du passage aux RCE**, le plafond des emplois financés par l'Etat, grâce à la fraction de la dotation versée et affectée à la masse salariale, sera précisé chaque année dans la notification de crédits et ses éventuelles modifications.

● L'établissement, s'est fixé des objectifs, en matière d'endorecrutement des professeurs et des maîtres de conférences conformément à l'article 952-1-1 du code de l'éducation : cf. indicateur N° 6.

● Les modalités de la participation de l'établissement au PRES Université Lille Nord de France ont été fixées par décret n°2009-33 du 9 janvier 2009.

● L'établissement s'engage à mettre en place, pendant la durée du contrat, une comptabilité analytique conformément au décret financier N° 94-39 du 14 janvier 1994, article 45, (*version consolidée au 24/01/09*), relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

UNIVERSITE LILLE 1
INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE

I – INDICATEURS COMMUNS

I.1 INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

- 1 - Taux de passage L1 en L2
- 2 - Taux de réussite en licence en trois ans
- 3 - Flux d'étudiants entrants en master : part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement
- 4 - Revenus consolidés de la valorisation de la recherche

I.2 INDICATEUR COMMUN DE DOCUMENTATION

- 5 - Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SIC

I.3 INDICATEURS COMMUNS DE MESURE DE LA PERFORMANCE DU PILOTAGE

- 6 - Endorecrutement des enseignants-chercheurs : bilan et prévisions
- 7 - Qualification du dispositif d'autoévaluation mis en œuvre par l'établissement
- 8 - Taux d'occupation des locaux
- 9 - Qualité du pilotage en matière de gestion immobilière

II - INDICATEURS SPÉCIFIQUES

- 10 - mobilité sortante et entrante des étudiants
- 11 - Dispositif d'accompagnement des étudiants
- 12 - Activité de formation continue

III- INDICATEURS SPECIFIQUES COMMUNS AUX SIX UNIVERSITES DU NORD PAS-DE-CALAIS

INDICATEURS COMMUNS VAGUE D	CONTRAT 2010-2013
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
NOM DE L'ETABLISSEMENT	Université Lille 1 Sciences et technologies

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

1	TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2	SIES (PAP)
----------	------------------------------------	-------------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 ; futures années 2012-2013 et 2013-2014 Disponible en mai de l'année n+1
Champ de la mesure	Etudiants bacheliers de l'année (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en DEUG ou L1 et inscrits l'année suivante en 2 ^{ème} année de DEUG ou de Licence, ou dans une formation équivalente de 2 ^{ème} année . Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) – – Universités et assimilés

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (DEUG 1 et licence cursus LMD) 1 ^{ère} année en (n-n+1) Calcul du taux de redoublement - le nombre d'étudiants nouveaux bacheliers qui redoublent à l'issue d'une année universitaire (n-n+1) est rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 en n- n+1 (redoublement dans la même formation ou dans une autre formation L1) Calcul du taux de passage: - Proportion d'étudiants bacheliers de l'année inscrits pour la première fois en première année de DEUG ou L1 l'année N et qui accèdent à la 2 ^{ème} année de DEUG ou L2 ou à une formation équivalente l'année suivante.

Données de l'établissement

		2006-2007	2007-2008	2008-2009	Cible 2013
Etablissement	<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1</i>	1 641	1 650	1 419	
	<i>Part de redoublements</i>	24,1	25,6	22,4	
	<i>Part de changements d'orientation</i>	6,0	6,1	6,2	
	<i>Part des inscrits en L1 en n-1 non présents en université à la rentrée n)</i>	22,8	22,6	22,9	
	Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	47,1	45,8	48,5	50

A noter : la fixation d'une cible n'est obligatoire que pour la « part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante » ; cependant, des cibles peuvent être décidées d'un commun accord pour les autres items du tableau, soit à titre informatif, soit comme indicateurs spécifiques.

Données toutes universités

Total des universités	<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1</i>	164956	161 128	148 269	
	<i>Part de redoublements</i>	23 %	23 %	23,6%	
	<i>Part de changements d'orientation</i>	3,4%	3,6%	3,5%	
	<i>Part des inscrits en L1 en n-1 non présents en université à la rentrée n)</i>	27%	28,7%	29,7%	
	Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	46,6%	44,7%	43,2%	

Pour mémoire : la cible 2012 inscrite au PAP 2010 est de 52%.

Commentaires de Lille 1

L'évaluation de la réussite doit tenir compte des dispositifs mis en œuvre par Lille 1. La première année de licence est constituée de profils et parcours adaptés à la diversité des publics. Des passerelles et semestres d'adaptation permettent, à l'issue du premier semestre ou de l'année L1, une réorientation en fonction des aptitudes et des vœux de l'étudiant.

Lille 1 a mis en place un semestre d'adaptation pour accéder à la première année d'IUT ; l'étudiant peut obtenir son DUT 3 ans après le bac.

Le semestre de réorientation tertiaire vers l'IUT permet par contre d'obtenir son DUT deux ans après le bac.

Lille 1 propose 6 DEUST. Les étudiants sont orientés vers ces formations de 18 mois à l'issue du premier semestre de L1.

Lille 1 mettra en place des semestres de préparation pour accéder aux licences professionnelles.

Enfin, certains étudiants préparent des concours pendant cette année de L1.

Dans la perspective du prochain bilan quadriennal, Lille 1 complètera donc l'indicateur TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2, en suivant au niveau de l'établissement deux indicateurs : nombre total d'étudiant en réorientation vers l'IUT, vers les DEUST et les licences professionnelles et nombre d'étudiants reçus au concours.

Précisions :

Lecture : En 2008-2009, 43,2% des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2007-2008 pris en compte dans le calcul de cet indicateur (148 269 étudiants) accèdent en L2 ou équivalent et 23,6% de cette même population redoublent en L1.

L'écart par rapport à 100% correspond aux étudiants :

- qui ont quitté l'université,
- qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université.

Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X.

Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.

2	TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	SIES(PAP)
---	--	-----------

Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2005 diplômée en 2008
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2005. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. cf « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1^{ère} fois en 1^{ère} année de 1^{er} cycle ou de cursus licence à la rentrée 2005.</p> <p>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite à partir de la cohorte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1^{ère} année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul ○ Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3^{ème} année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année ○ Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants ayant effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) au sein du même établissement <p>Cf. PRECISIONS METHODOLOGIQUES : Note DEPP du 27 mai 2008</p>
Service responsable de l'indicateur	SISE
Date de disponibilité de l'indicateur	

Items	périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	Ecart taux observé - taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2008 (cohorte 2005)	24,3	73,6	33,1	-6,8
	Cible 2013 (méthode 3 uniquement)			38	

Commentaires de Lille 1

Il convient ici aussi d'avoir une appréhension plus large des effets du dispositif d'accompagnement des étudiants mis en place par Lille 1 pour favoriser leur réussite

Dans la perspective du prochain bilan quadriennal, Lille 1 complète donc l'indicateur 2 par le suivi au niveau de l'établissement du taux de réussite en 4 ans qui prend mieux en compte les efforts d'accompagnement des étudiants, en particulier dans le parcours aménagés destiné à recevoir les bacheliers technologiques (cf. indicateur spécifique n°12).

Lille 1 propose un parcours renforcé destiné à préparer les étudiants aux concours des grandes écoles et un parcours PEIP (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech). Lille 1 suivra donc aussi particulièrement deux autres indicateurs

- taux de réussite en formation courte, après réorientation (DUT, DEUST, passage en LPro)
- nombre d'entrées en écoles d'ingénieurs ou et réussite aux concours autres que les écoles d'ingénieurs

Précisions :

Note DEPP du 27 mai 2008 (DEPP C1 n° 2008-005)

Le taux de réussite en licence en trois ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2005. Les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. Ces étudiants ont été suivis pendant trois années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme à la session 2008 (année universitaire 2007-2008).

Taux de réussite en trois ans, toutes universités confondues : %	
	92 sont restés dans le même établissement durant 3 ans
Sur 100	5 sont restés dans le même établissement durant deux ans
diplômés :	2 ont changé d'établissement entre la deuxième et la troisième année
	1 a changé d'établissement tous les ans

La cohorte porte sur **des inscriptions administratives** recensées dans le système d'information SISE. On ne sait donc pas si les étudiants concernés ont réellement suivi les études dans lesquelles ils étaient inscrits et s'ils se sont présentés aux examens. Ceci contribue à une diminution du taux de réussite en trois ans.

Le parcours de ces étudiants au cours des trois années de leur cursus est très diversifié : seuls 48,3% d'entre eux poursuivent leur formation dans le même établissement, quelle que soit leur situation (passage dans l'année supérieure, redoublement, réorientation). Les autres étudiants poursuivent dans un autre établissement universitaire, quittent l'université pour se réorienter vers d'autres filières de l'enseignement supérieur ou abandonnent leurs études dans l'enseignement supérieur. Notre système d'information ne permet pas de distinguer les deux derniers cas.

Compte tenu de cette diversité de parcours, la réussite en trois ans à la licence par établissement est difficile à appréhender : en particulier, à quel établissement faut-il attribuer la réussite des étudiants inscrits dans une université et qui seront diplômés trois ans plus tard dans une autre ?

Trois manières complémentaires qui abordent la réussite par établissement sous différents angles sont donc proposées.

1 – Réussite calculée en prenant en compte l'établissement d'inscription en 1ère année (méthode 1).

La réussite des étudiants est attribuée à l'université dans laquelle ils se sont inscrits initialement, quel que soit leur parcours ultérieur. Les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas pris en compte dans le calcul (ils ne représentent que 3,8% des inscrits de la cohorte initiale).

Le choix de cet indicateur s'explique par le fait que la première année de L1 est très importante pour la poursuite des étudiants (23,6% de redoublement et 29,7% de départs de l'université à la fin de la première année).

Le taux de réussite observé, ou taux réel varie entre 40,8% et 11,4% entre les universités.

2 – Réussite en troisième année (L3) (méthode 2).

Pour cet indicateur, on ne considère que la troisième année. Il correspond au rapport entre le nombre de diplômés et celui des inscrits en troisième année (L3).

Le taux obtenu apporte des informations sur la réussite obtenue par les étudiants dans l'établissement où ils ont terminé leur scolarité, quel que soit leur parcours durant les deux premières années de leur scolarité.

Le taux de réussite s'échelonne entre 100,0 % et 57,5% entre les universités.

3 - Réussite des étudiants qui ont effectué leur parcours dans la même université (méthode 3).

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence au sein du même établissement ou bien qui sont sortis du système universitaire en deuxième ou en troisième année. Elle donne donc des informations sur les chances de réussite des étudiants dont un seul établissement a assuré la formation durant tout leur parcours. Ceux qui quittent l'université sont considérés comme des étudiants que l'établissement n'a pas pu conduire jusqu'au diplôme de licence. Le taux varie de 57,9% et 16,7% entre universités.

Pour chacune de ces trois façons d'appréhender la réussite, un taux simulé par établissement a été calculé¹. Le taux simulé est le taux que l'on observerait pour un établissement si la réussite des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à celle obtenue au niveau national pour les mêmes catégories d'étudiants, définies par les critères suivants :

- sexe
- origine socioprofessionnelle des étudiants
- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STT, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat)
- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (18 ans ou avant), « en retard d'un an » (19 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans) ;
- ancienneté d'obtention du baccalauréat (en 2005, 2004, avant 2004)
- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (Droit -sciences économiques- AES, Lettres- sciences humaines- langues, sciences- STAPS).

¹ La même méthode avait été employée par la DEPP pour calculer le taux de réussite au DEUG en 1999 ou en licence (ancienne dénomination).

3	FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT	SIES
---	--	------

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2007-2008, 2008-2009 et 2013-2014
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M –Champ SISE universités

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etablissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)
Source	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Etablissement d'origine des entrants en M1 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100 En M1 sont pris en compte les inscrits en: maîtrise, master LMD, master IUP</p> <p>Etablissement d'origine des entrants en M2 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100 En M2 sont pris en compte les inscrits en: master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>A noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

Unité : %	Année	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2007	34,8
	2008	37,2
	Cible 2013	40
Toutes universités	2007	34,1
	2008	37,8
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2007	43,4
	2008	44,5
	Cible 2013	40
Toutes universités	2007	40,6
	2008	41,4

Commentaires de Lille 1

L'attractivité des formations de masters peut être mesurée par le nombre d'étudiants venant de l'extérieur de l'établissement et inscrits en master. Les masters sont sur deux ans à Lille 1. Dans la perspective du prochain bilan quadriennal, Lille 1 suivra donc également deux autres indicateurs.

- le rapport nombre d'entrants en L3 en année n-1 et inscrits en master l'année n.
- le rapport (nombre d'entrants en L3 /nombre total d'inscrits en M1) donne la proportion des étudiants de M1 ayant choisi une mobilité en L3 pour accéder à un master.

INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA RECHERCHE

4	REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	Etablissement
---	---	---------------

Action	6 à 12
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche (PAP)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	K€
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Etablissement : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p>Structure externe : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public ou un groupe d'établissements des activités de valorisation (PRES-EPCS ou associatif)</p> <p>Organisme : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p>Données financières au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP) - recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) - recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.
Responsable de l'indicateur	DGRI – DGESIP – Pôle de contractualisation
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

	Ressources en K€				Evolution en %
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total	
1- Périmètre établissement	1 600	550	40	2 190	
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement					
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées	2 900		40	2 940	
4- Périmètre « organismes »					
Total 2009				5 030	
Cible 2013				5 000	

Commentaires de Lille 1

Le maintien de la cible à 5000 K tient compte de l'évolution des financements obtenus au titre des projets ANR et PCRDT. Lille 1 assurera donc un suivi des montants des projets ANR et PCRDT. Le tableau ci-dessous donne les montants des projets obtenus en 2009.

Tableau : montants des projets ANR et PCRDT obtenus en 2009 (k€)

	PCRDT	ANR
Lille 1	3 618	1 499
Partenaires	2 365	8 188
Total	5 983	9 687

Précisions – Remarques importantes :

Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRDT), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.

Cet indicateur financier ne rend compte que partiellement de la mission de valorisation de la recherche confiée aux établissements et de la dynamique en place. Un tableau de bord de suivi des résultats construit conformément à la volonté de la CPU, devra permettre de faire évoluer cet indicateur de même que la diffusion des analyses conduites sur la base de l'enquête Curie.

En outre les universités sont invitées à compléter cet indicateur d'éventuels commentaires ou compléments d'information.

5	VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD	Source : établissement
---	--	------------------------

Action	Bibliothèques et documentation
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'augmentation des horaires d'ouverture

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	
Champ de la mesure	Semaine

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques intégrées du réseau documentaire de l'établissement.
------------------------------------	---

Mode de calcul	<p>Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques intégrées pour l'année n (nombre d'heures).</p> <p>Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques intégrées pour l'année n+3 (nombre d'heures)</p> <p>D est la variation hebdomadaire moyenne des bibliothèques intégrées sur la période de l'évaluation, en nombre d'heures, telle que $D=Va-Vd$</p> <p>T est le taux de variation des horaires entre n et n+3, exprimé en pourcentage, tel que $T=(Va-Vd)/Vd*100$</p>
----------------	---

	Vd (2009-2010)	Va (2012-2013)
Ouv. hebdo. moy. des bibliothèques intégrées (h)	59 h	59 h
Public desservi (en nombre)	11 150	11 150
Cibles	Variation moyenne D	0
	Taux de variation T	0

Commentaires de Lille 1

L'amplitude d'ouverture est déjà importante et elle devrait augmenter avec la mise en place du Learning center. Pour le présent quadriennal Lille 1 n'envisage pas d'augmentation en raison des problèmes de sécurité et des travaux qui vont affecter le bâtiment.

Le public desservi : il s'agit du récapitulatif des inscriptions à la BU. L'objectif est de maintenir le taux actuel (60 % des inscrits à Lille 1 sont inscrits à la BU) dans un contexte de baisse. Le nombre d'entrées à la BU en 2008 a été de 333 549, soit 15 635 entrées supplémentaires par rapport à 2007, en particulier grâce à la mise à jour des collections et à une offre de services étoffée, en particulier wifi.

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

6	ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PREVISIONS	Source : établissement
---	--	------------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs physiques d'enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires
Date de la mesure	Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée
Champ de la mesure	Toutes disciplines du CNU hors médecine et odontologie

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>Pour les MCF, le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement.</p> <p>Pour les PR, le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).</p>
Mode de calcul	Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires, y compris les mutations et les détachements

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endo-recrutement		2006	2007	2008	Données cumulées 2006, 2007, 2008	Cible 2013
Maîtres de conférences	%	33,33	33,33	32,56 (41/124)	33,06	30
Professeurs des universités	%	71,43	59,09	77,27 (40/58)	68,97	50
Total d'enseignants-chercheurs recrutés	%	41,53	44,23	47,69 (81/182)	44,50	

Commentaires de Lille 1:

Le taux d'endo-recrutement à Lille 1 varie selon les sections CNU. Un objectif de Lille 1 est aussi de réduire l'écart entre les différentes sections avec l'objectif de tendre vers la cible 2013 par section.

7	QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT	Source : établissement
---	---	------------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Qualification en 4 niveaux, de 0 à 3, du dispositif mis en œuvre par l'établissement pour l'autoévaluation de sa performance
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but Cote 1 : un plan d'action a été défini et mis en œuvre Cote 2 : la définition d'un plan d'action, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent (processus d'amélioration continue) Cote 3 : le dispositif d'assurance qualité est validé par une instance externe reconnue. La qualification du dispositif d'auto-évaluation est réalisée pour les trois secteurs suivants : Politique de formation, Politique scientifique, Management de l'établissement au service de ses missions
Mode de calcul	

Cotation	Politique de formation		Politique scientifique		Management de l'établissement au service de ses missions	
	2009	2013	2009	2013	2009	2013
0						
1						
2	2	2 ⁺	2	2 ⁺	2	2 ⁺
3						

Commentaires de Lille 1 :

Dans les trois champs définis, la politique mise en œuvre par Lille 1 relève du niveau 2. La mise en place d'un dispositif d'assurance qualité validé par une instance externe reconnue semble difficile à formaliser même si des évaluations externes (AERES, CTI, audits de l'IGAENR) sont organisées. L'Université Lille1 met néanmoins en œuvre une démarche qualité en s'appuyant sur des initiatives existantes, dont toutes ne se réclamaient pas de la qualité jusque là, en tant que démarche d'amélioration continue. L'objectif est de poursuivre les bonnes pratiques là où elles ont cours, et de les généraliser. C'est pourquoi la notation distingue un niveau 2 d'un niveau 2⁺ (démarche de qualité généralisée) qui lui est supérieur et qui constitue la cible à l'échéance 2013. Le niveau 3, celui de la certification, est visé pour certaines actions.

8	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	Source : établissement
---	------------------------------	------------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ; - détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives. <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U/S)}{H}$ <p>où :</p> <p>T : taux d'occupation d'un type de salles U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles, S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h)</p> <p><i>A titre d'exemple :</i> <i>Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m²) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de : $\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h}$ soit 79 % pour les salles banalisées</i></p> <p><i>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m²) de 62 % pour ses amphithéâtres ;</i> <i>Son taux d'occupation est de : $\frac{(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\ \%$.</i></p>

Occupation des locaux	Situation actuelle (2009)				Situation au terme du contrat (2013)
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	Taux d'occupation attendu
Amphithéâtres	40 632	37	12 250 m ²	98 %	98 %
Salles banalisées	233 818	234	28 450 m ²	89 %	89 %
Ensemble des locaux d'enseignement			133 818 m ²		

Précisions

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 12.4 « Taux d'occupation des locaux ». Ce taux est estimé à 72 % en réalisation 2007 (PAP 2009 et 2010) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements (taux de réponse 76 % représentant 71 % des surfaces SHON).

Cf. Mode d'emploi Vague D Annexe Pilotage (page 8)

Commentaires de Lille 1

La priorité de Lille 1 est la poursuite du travail d'optimisation de l'ensemble des surfaces disponibles, engagé depuis deux ans, notamment en réaffectant les surfaces consacrées à l'enseignement pour tenir compte de l'évolution des effectifs, en procédant au rapatriement sur le site cité scientifique de formations délocalisées. Parmi les opérations programmées :

- - le rapatriement des départements de l'IUT A installés sur le site du recueil (10 547 m²),
- - le déménagement du CUEEP du site de Lille (3 715 m²) et sa réinstallation sur la cité scientifique par changement de destination du bâtiment dédié auparavant aux DESS (3 398 m²),
- - la restructuration du bâtiment P1 pour la réalisation d'une crèche et d'un centre d'activité sociale,
- - suppression de bâtiments modulaires accueillant la halte garderie et diverses autres activités (1 043 m²).

9	QUALITE DU PILOTAGE EN MATIERE DE GESTION IMMOBILIERE	Source : établissement
---	---	------------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Indice de satisfaction défini entre 0 et 3
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des dispositifs au sein de l'établissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de gestion immobilière et fait preuve d'une connaissance insatisfaisante de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. difficulté à renseigner l'enquête surfaces pour l'ensemble de ses implantations) que qualitatif (difficulté à qualifier l'état du bâti de l'ensemble de ses bâtiments).</p> <p>1 = l'établissement dispose d'au moins un outil opérationnel de gestion immobilière (schéma directeur ou logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. enquête surfaces correctement renseignée) que qualitatif (ex. état du bâti suffisamment précis et cohérent avec l'enquête surfaces).</p> <p>2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels de gestion immobilière (schéma directeur et logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif que qualitatif.</p> <p>3 = l'établissement assure un pilotage cohérent et structuré de sa politique immobilière en articulant l'intervention de ses services avec l'utilisation de ses outils de gestion immobilière.</p>
Mode de renseignement de l'indicateur	Cocher les cases correspondant à la situation de l'établissement

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière	
	Situation actuelle	Cible 2013
0		
1		
2	X	
3		X

Commentaires de Lille 1

L'Université a lancé en début 2009 un plan de progrès concernant l'ensemble des fonctions patrimoine — constructions – maintenance – logistique —, après avoir réorganisé l'ensemble des services concernés. Elle peut raisonnablement estimer se positionner au niveau 2 actuellement. La prochaine étape concerne le domaine Hygiène et Sécurité et son articulation au patrimoine. Le niveau 3 atteint en 2013 constitue une cible réaliste compte tenu des actions déjà entreprises.

Précisions :

Cf. Mode d'emploi vague D

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

10	MOBILITE SORTANTE ET ENTRANTE	Source : Lille 1
-----------	--------------------------------------	-------------------------

Action	Mobiliser et développer les partenariats internationaux pour favoriser la mobilité, mettre à profit l'offre LMD européenne
Objectif	Augmenter la mobilité : + 20% de sortants, Augmenter le nombre d'étudiants internationaux sous convention

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombres d'étudiants internationaux, nombre d'étudiants sortants Ratio en %
Date de la mesure	2010 et cible 2013
Champ de la mesure	Suivi du nombre d'étudiants sortants Suivi du nombre d'étudiants internationaux inscrits à Lille 1 Suivi du nombre d'étudiants internationaux inscrits à Lille 1 sous convention.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Mode de calcul	Mobilité sortante : Etudiants inscrits à Lille 1 en stage, échange diplômant et non diplômant. Etudiants internationaux : Etudiants inscrits à Lille 1 en partenariat (convention) avec un établissement non français et étudiants inscrits sans convention Calcul du ratio Le nombre d'étudiants internationaux sous convention rapporté au nombre total d'étudiants internationaux inscrits à Lille 1 la même année. Source : Données administratives fournies par Lille 1

	2010	2013
Nombre Total d'étudiants Internationaux	3800	4000
Pourcentage d'étudiants Internationaux sous convention	38%	42%
Nombre d'étudiants en mobilité sortante	835	1000

Commentaires :

L'université de Lille 1 l'une des rares universités à bénéficier du « label européen pour la mobilité des étudiants et enseignants » délivré par l'Union Européenne.

La mobilité sortante est encouragée en mobilisant les différentes sources de financement. Elle est facilitée par le développement de l'enseignement des langues, dans le cadre de la Maison des langues, et le processus de certification, une meilleure mobilisation des professeurs invités avec le développement de conférences et de cours en langue étrangère, et par le développement, tant en licence qu'en master, du label international.

Un effort particulier est fait pour augmenter la qualité des dispositifs d'accueil des étudiants étrangers : ouverture tout au long de l'année du guichet d'accueil des étudiants étrangers, poursuite de la politique de formation à la langue française, renforcement des dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants étrangers, de sorte qu'ils bénéficient progressivement des mêmes conditions d'accompagnement et de soutien que les étudiants nationaux. Les conventions passées avec les universités étrangères, mettent en avant des exigences de qualité de façon à accueillir des étudiants de bon niveau.

Lille 1 poursuit sa politique de mise en place de diplômes en partenariats internationaux tels que les diplômes binationaux ou les diplômes européens de type Erasmus Mundus. Un objectif prioritaire est d'augmenter le nombre d'étudiants internationaux sous convention.

Précisions :

Ces données comptent les étudiants L, M et D en programme d'échanges diplômants (partenariats Erasmus Mundus, double-diplômes, délocalisations et conventions spécifiques) ainsi que les échanges d'étudiants en mobilité d'échanges (comprise entre 3 et 10 mois, type Erasmus).

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

11	EVALUATION DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS	Lille 1
Action	Formation initiale et continue de niveau licence	
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation, mesurer l'efficacité de l'accompagnement	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	Ratio en %	
Date de la mesure	futures années 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 Disponible en mai de l'année n+1 (2012, 2013, 2014, 2015)	
Champ de la mesure	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement des bacheliers technologiques (parcours aménagés et dispositif PREL (Parcours de Réussite en Etudes Longues)) <ul style="list-style-type: none"> • assurer le suivi dès 2010 du taux de passage en année supérieure (L2, DUT, DEUST, SRT (Semestre de Réorientation Tertiaire)) des bacheliers technologiques : 2. Parcours spécifiques (PEIP, parcours ENS Cachan, parcours renforcés (concours grandes écoles)) <ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite en 2 ans des étudiants de ces parcours spécifiques 3. Dispositifs de réorientation <ul style="list-style-type: none"> • assurer le suivi dès 2010 du pourcentage d'étudiants ayant réussi leur réorientation à Lille1 (étudiants ayant atteint leur objectif de réorientation soit : L2 ou 2ème année de DEUST, 2ème année d'IUT dans le cas du SRC, 1ère année d'IUT dans le cas des semestres d'adaptation ou plots 4. Passerelles vers les licences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi des étudiants du pourcentage d'étudiants ayant réussi leur réorientation en empruntant une passerelle vers une licence professionnelle. <p><i>Source : Données administratives fournies par Lille 1</i></p>	
Élaboration et qualités de l'indicateur		
Nature précise des données de base	Inscriptions principales	
Source :	Lille 1	
Mode de calcul	<p>Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en Licence suivie d'une orientation à l'issue du S1 vers les DEUST, DUT,...</p> <p>Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en Licence suivie d'une orientation à l'issue du S3 ou S4 vers la licence professionnelle</p> <p>Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence en parcours aménagés de L1</p> <p>Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une seconde inscription en Licence Parcours écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP), Parcours ENS Cachan et Parcours Renforcés (préparation aux concours des grandes écoles)</p> <p>Calcul du taux d'étudiant ayant réussi leur objectif avec ou sans réorientation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'étudiants dans les différents parcours et ceux en réorientation ayant réussi leur objectif (réussite aux concours, passage à l'année N+1 ou en première année de DUT, en LP) est rapporté au nombre total d'étudiants inscrits en L1 et en L2 dans les parcours cités et passerelles à l'année N 	

Commentaires :

Un enjeu majeur de la politique de Lille 1 est de mener à bien sa mission fondamentale de préparer les étudiants à leur vie professionnelle et citoyenne et de contribuer à développer leur autonomie, leur culture et leur sens critique et éthique. Lille 1 poursuit donc sa politique d'accompagnement des étudiants, de leur entrée à l'université à leur insertion professionnelle et d'aide des étudiants en difficulté par le tutorat enseignant ou par le tutorat étudiant et en développant la démarche de réorientation. En licence, elle continue à proposer des parcours différenciés mieux adaptés aux besoins de publics identifiés. Les dispositifs mis en œuvre, confortés par le plan licence, les projets Hirsch font ainsi l'objet d'une évaluation spécifique

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

12	ACTIVITE DE FORMATION CONTINUE	Lille 1
Action	Pérenniser et renforcer et transformer le dispositif de formation continue	
Objectif	Constituer un pôle de formation tout au long de la vie de premier plan	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	Nombre de stagiaires FC, nombre de bénéficiaires d'une VAE, nombre d'heures-stagiaires, chiffre d'affaires FC et dépenses FC	
Date de la mesure	Suivi annuel de l'activité formation continue entre 2010 et 2013 Source établissement	
Champ de la mesure	Activité FC : effectifs, heures-stagiaires, ressources financières Equilibre financier de cette activité au niveau de l'établissement Source : Enquête ministérielle, bilan pédagogique et financier, Compte financier Lille 1	
Élaboration et qualités de l'indicateur		
Nature précise des données de base	Mesure de l'évolution de l'activité formation continue en prenant en compte : <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'adultes en reprise d'études inscrits à Lille 1 - Le nombre de diplômes délivrés par VAE - Le nombre de parcours « bloc de compétences » mis en œuvre - Le nombre d'inscrits dans ces parcours « bloc de compétences » - Nombre de bénéficiaires de prestations d'accompagnement 	
Source :	Le bilan consolidé de la formation continue Lille 1	
Mode de calcul	Le bilan consolidé de la formation continue Lille 1 Le bilan pédagogique et financier Les enquêtes ministérielles	

Indicateurs spécifiques de la formation continue

Université de Lille 1	2009	2013
CA formation continue	10 300 425	Maintien mais résorption du déficit
Nombre d'heures-stagiaires	1 139 218	1 200 000
Effectif formation continue	11 561	13 000
Bénéficiaires de prestations d'accompagnement	873	1 000
Diplômes délivrés en VAE	110	150
Nombre de parcours « blocs de compétences »	10	50
Nombre de personnes inscrites dans les parcours « blocs de compétences »	50	200

Commentaires :

Dans le domaine de la formation continue, Lille 1 a toujours été un établissement pilote, reconnu tant au plan régional, qu'au niveau national et européen, tout particulièrement en matière d'accueil des publics en retour de formation, d'ingénierie, et de VAE. Elle souhaite transformer son dispositif de formation continue, dans un contexte économique difficile pour mieux répondre aux attentes des personnes. Le comité d'orientation stratégique, mis en place depuis 18 mois, qui permet d'associer les partenaires extérieurs de la formation continue (Etat, Conseil Régional, MEDEF Nord Pas de Calais, OPCA, branches professionnelles, Pôle emploi, représentants des syndicats de salariés) contribuera à l'élaboration de cette offre renouvelée.

Il s'agit de construire un dispositif de formation accessible à tous les demandeurs de formation de niveau universitaire au moment où ceux-ci en ont besoin. Cela signifie la mise en place de blocs de compétences, accessibles à tout moment et sous différentes formes. Ces blocs de compétences seront certifiés et pourront donner lieu combinés avec d'autres acquis professionnels et personnels à la délivrance de diplôme en VAE.

Suivant les mêmes objectifs, l'université de Lille 1 répondra aux besoins en formation exprimés par les pôles de compétitivité.

Pour cela, les actions d'accompagnement et d'aide à la l'identification individualisée des besoins de formation seront confortées. Les prestations spécifiques pour les publics en reprise d'études seront amplifiées.

Avec ses partenaires de l'Université de Lille et du PRES, elle souhaite aussi capitaliser cette expérience pour construire un dispositif global de Formation tout au long de la vie.

Indicateurs spécifiques communs aux six universités du Nord Pas-de Calais relatifs à la démarche de construction d'un pôle universitaire visible au niveau international

Notice explicative

Le document relève les différents domaines d'activité dans lesquels les six universités du NPDC s'engagent dans une démarche de construction d'un pôle universitaire visible au niveau international.

Pour chacun d'entre eux, ils définissent les niveaux d'intégration ciblés pour 2013.

Présentation de l'échelle de mesure de l'intégration

Niveau 0 : Aucune activité commune : il n'y a pas d'action ou de projet significatif attestant d'une activité commune.

Niveau 1 : Quelques actions ponctuelles menées en commun mais pas d'actions significatives témoignant d'une activité commune régulière.

Niveau 2 : Plusieurs actions font l'objet de démarches communes régulières (répétition).

Niveau 3 : Les activités sont le résultat d'une concertation permanente.

Les processus sont menés en commun. On observe un pilotage commun et des procédures sont définies.

La définition d'un plan d'actions, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent.

Niveau 4 : Les activités sont pilotées en commun de manière intégrée.

Une instance de pilotage assure la cohérence du dispositif. Des outils de suivi des activités (tableaux de bord) permettent un pilotage intégré.

Indicateurs spécifiques communs aux six universités du NPDC
Secteurs recherche et formation

Promotion et renforcement du doctorat

<i>Critères et niveaux d'intégration pour 2013</i>	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Fonctionnement des écoles doctorales				X						X
Pilotage intégré des écoles doctorales				X						X
Organisation des doctorats		X								X
Délivrance doctorat «Lille Nord de France»	X									X
Charte commune des thèses				X						X
Dispositif commun de professionnalisation et d'insertion des docteurs (dont doctoriales) – existence de plateforme commune					X					X

Transversalité, innovation et pilotage de la recherche

<i>Critères et niveaux d'intégration pour 2013</i>	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Chaque laboratoire dispose de la délégation de signature					X					X
Chaque laboratoire est géré en tant qu'unité de gestion					X					X
Une gestion intégrée des moyens de la recherche :										X
• Fédérations			X							X
• Soutien aux plates-formes intégrées		X								X
• Soutien au projet	X									X
• Instituts promouvant la pluridisciplinarité			X							X
Structuration commune des services de valorisation/innovation				X						X

Commentaire :

La gestion unitaire de chaque laboratoire et la délégation de signature seront reconduites dans le nouvel établissement. La délégation globale de gestion des UMR par les universités (gestion par l'hébergeur) qui est le choix actuel opéré, sera également retenue. Dans un système de collèges dans lesquels des instituts thématiques de recherche seront bien identifiés, la gestion intégrée des moyens de recherche relève de la pure logique. En ce qui concerne la valorisation, la démarche actuelle basée sur le modèle Biovalo reprise dans d'autres départements thématiques (STIC, Chimie, transports, SHS...) sera complètement aboutie dans le cadre de la SATT en préparation.

Harmonisation régionale, cohérence et innovation en matière de formation

<i>Critères et niveaux d'intégration pour 2013</i>	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Offre de formation commune, pas de redondance de mentions			X							X
Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle NPDC		X								X
Innovations Pédagogiques mutualisées			X							X
Organisation des TICE du NPDC				X						X
Organisation concertée de parcours spécifiques (classes prépa...)			X							X
Passerelles et accompagnement des étudiants en situation d'échec			X							X
Pilotage de la formation continue et formation par apprentissage			X							X

Construction d'un espace régional de la vie étudiante

Critères et niveaux d'intégration pour 2013	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Politique régionale d'accueil des étudiants étrangers		X							X	
Coordination régionale de la médecine universitaire		X							X	
Coordination régionale du sport universitaire (SUAPS, FNSU...)		X							X	
Politique régionale de prise en charge des étudiants en situation de handicap		X							X	
Structuration régionale de la vie culturelle			X						X	
Politique régionale de formation des élus étudiants et responsables d'associations étudiantes		X							X	

Commentaire : si l'action en faveur de la vie étudiante et les services y attachés ne peuvent être mis en œuvre et opérationnalisés qu'en proximité maximale et au « contact rapproché » des étudiants des différents sites de formation, la définition et l'harmonisation d'une politique de vie étudiante (la mutualisation des moyens tout aussi bien) doivent être pensées dans le cadre d'un espace inter-universitaire complet pour assurer la même qualité de traitement de tous les étudiants en région Nord – Pas de Calais.

Certains dispositifs font déjà l'objet d'une concertation entre universités, en particulier entre celles de la métropole lilloise. Les directeurs des services (SUAPS, SUMPS, handicap, vie culturelle) se réunissent en coordination régionale pour échanger les meilleures pratiques, mutualiser les ressources (Institut Pasteur et Lille 2 pour la médecine préventive), développer des projets et programmes communs (création d'une web-TV régionale en partenariat intégral entre les six universités dans le cadre du programme inter-U « Culture » coordonné par l'Artois).

C'est l'extension à tous les secteurs de la vie étudiante de cette coordination que le contrat quadriennal 2010-2013 se donne pour cible de parachever dans le cadre d'un véritable espace régional de la vie étudiante.

Indicateurs spécifiques communs aux six universités du NPDC

Fonctions supports

Politique documentaire

Critères et niveaux d'intégration pour 2013	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Acquisition de ressources électroniques			X						X	
Conservation partagée des périodiques imprimés				X						X
Elaboration d'un référentiel commun pour la formation des usagers	X								X	
Indexation des ressources pédagogiques numériques			X						X	
Interconnexion des catalogues		X								X
Mise en place d'un observatoire des usages du numérique	X								X	
Valorisation de la production documentaire scientifique		X							X	
Organisation concertée des formations à la méthodologie documentaire	X								X	
Bibliothèque numérique régionale		X							X	

Relations internationales

<i>Critères et niveaux d'intégration pour 2013</i>	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Organisation concertée et création d'un service NPDC des relations internationales		X								X
Harmonisation de l'accueil des étudiants étrangers			X							X
Activité concertée pour la création de réseaux internationaux			X							X
Coordination des services de Français Langue Etrangère				X						X
Coordination des réponses aux programmes internationaux (ingénierie européenne)			X							X

Partenariat avec le monde socio-économique

<i>Critères et niveaux d'intégration pour 2013</i>	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Politique de la formation tout au long de la vie (FTLV)			X							X
Fonctionnement intégré d'un service commun de la valorisation				X						X
Accroître la part des fonds propres issus du monde socioéconomique		X								X

Convergence des systèmes d'information

<i>Critères et niveaux d'intégration pour 2013</i>	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Un schéma directeur commun comprenant l'interopérabilité des applications nationales (Harpege, Sifac, Apogee, ...)	X								X	
Pour le pilotage, construction des tableaux de bord communs	X								X	

Rapprochement de la gestion des ressources humaines

<i>Critères et Niveaux d'intégration pour 2013</i>	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Harmonisation des régimes indemnitaires (BIATOS et EC)	X							X		
Harmonisation des temps de travail et services	X							X		
Politique de formation des personnels		X								X
Politique commune en matière de GPEEC	X							X		
Harmoniser les procédures de recrutement (comité de sélection, ...)	X								X	

Démarche assurance qualité et procédures d'évaluation

<i>Critères et niveaux d'intégration pour 2013</i>	2010					Cible 2013				
	0	1	2	3	4	0	1	2	3	4
Accompagnement à la mise en place des nouveaux services par une démarche processus (cartographie, procédures, fiabilisation des données...)	X								X	
Dispositif concerté de formation et sensibilisation des personnels et des usagers à la démarche Qualité - Centre de Ressources en Assurance Qualité	X								X	

Politique immobilière

<i>Critères et niveaux d'intégration pour 2013</i>	<i>2010</i>					<i>Cible 2013</i>				
	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>
Rapprochement des méthodologies et des outils de gestion immobilière	X							X		
Création d'un service patrimoine immobilier commun	X					X				
Préparation de la dévolution du patrimoine immobilier								X		
Constitution d'un schéma directeur de développement alimenté par les schémas directeurs techniques : accessibilité, diagnostic technique et performances énergétiques	X								X	

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE - LILLE 1

Liste des structures de recherche

DS	Label obtenu	Numéro	Libellé	NOM Responsable	Etablissements partenaires dont support
4	ED	104	SCIENCES DE LA MATIERE, DU RAYONNEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT	CUGUEN Joel	P = Lille 1, avec Artois, Littoral, ENSCH Lille <i>et Ecole des Mines de Douai associée</i>
5	ED	446	BIOLOGIE - SANTE	DESSAINT Jean-Paul	P= Lille 2, avec Artois et Littoral, <i>Institut Pasteur associé</i>
6	ED	473	SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE	CAULLIER Joëlle	P= Lille 3, avec Valenciennes, Artois, Littoral, <i>Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lille associée</i>
7	ED	73	SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES, DE L'AMENAGEMENT ET DU MANAGEMENT	DESREUMAUX Alain	P=Lille 1, avec Valenciennes, Lille 2, Lille 3, Artois, Littoral, <i>Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lille associée</i>
9	ED	72	SCIENCES POUR L'INGENIEUR	GAZALET Marc	P= Lille 1, avec EC Lille, Valenciennes, Lille 3, Artois, Littoral, <i>Ecole des Mines de Douai associée</i>
1	UMR	8524	LABORATOIRE PAUL PAINLEVÉ	BESSE Christophe	
1	FR	2956	FEDERATION DE RECHERCHE MATHEMATIQUE DU NORD PAS DE CALAIS	BADEA Catalin	P : LILLE 1, avec Valenciennes, Artois, Littoral
2	EA	4476	UNITE DE DYNAMIQUE ET STRUCTURE DES MATERIAUX MOLECULAIRES	BUISINE Jean-Marc	Avec Littoral
2	UMR	8523	PHYSIQUE DES LASERS, ATOMES ET MOLECULES (PHLAM)	WLODARCZAK Georges	
3	FRE 2 ans	3298	GEOSYSTEMES	SERVAIS Thomas	Avec INS. CATHO LILLE, Amiens
3	UMR	8518	LABORATOIRE D'OPTIQUE ATMOSPHERIQUE	PAROL Frédéric	
3	UMR	8187	LABORATOIRE D'OCEANOLOGIE ET DE GEOSCIENCES	SCHMITT François	Avec Littoral
3	UMR	8028	INSTITUT DE MECANIQUE CELESTE ET DE CALCUL DES EPHEMERIDES	THUILLOT William	P : OBS PARIS, avec PARIS 6

3	FED	4129	INSTITUT DE RECHERCHES PLURIDISCIPLINAIRES EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT (IREPSE)	PAUWELS Jean-François	
4	UMR	8516	LABORATOIRE DE SPECTROCHIMIE INFRAROUGE ET RAMAN (LASIR)	BUNTINX Guy	Avec Lille 2
4	EA	4478	LABORATOIRE DE CHIMIE MOLECULAIRE ET FORMULATION	AUBRY Jean-Marie	Avec ENSCH Lille
4	USR	3290	MINIATURISATION POUR L'ANALYSE, LA SYNTHÈSE ET LA PROTEOMIQUE (MASP)	BARBRY Didier	
4	UMR	8207	UNITE DE MATERIAUX ET TRANSFORMATIONS	LEGRIS Alexandre	Avec ENSCH Lille
4	UMR	8181	UNITE DE CATALYSE ET DE CHIMIE DU SOLIDE	MONTAGNE Lionel	Avec ENSCH Lille, EC Lille, Artois
4	FR	2638	INSTITUT MICHEL EUGENE CHEVREUL (INSTITUT DES MOLECULES ET DE LA MATIERE CONDENSEE DE LILLE, IMMCL)	LEFEBVRE Jean-Marc	Avec ENSCH Lille, EC Lille, Lille 2, Artois
5	EA	4488	ACTIVITE PHYSIQUE, MUSCLE, SANTE	BERTHOIN Serge	P : Lille 2, avec Artois
5	USR	3078	INSTITUT DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE	VILLERET Vincent	Avec Lille 2
5	UMR	8161	APPROCHES GENETIQUES, FONCTIONNELLES ET STRUCTURALES DES CANCERS	DE LAUNOIT Yvan	Avec Lille 2
5	UMR_S	908	SIGNALISATION DES FACTEURS DE CROISSANCE DANS LE CANCER DU SEIN : PROTEOMIQUE FONCTIONNELLE	HONDERMARCK Hubert	
5	UMRS	1019	CENTRE D'INFECTION ET D'IMMUNITÉ DE LILLE	LOCHT Camille	P : Lille 2
5	UMR	8576	UNITE DE GLYCOBIOLOGIE STRUCTURALE ET FONCTIONNELLE	MICHALSKI Jean-Claude	

5	UMR_S	1003	ROLE DES CANAUX IONIQUES MEMBRANAIRES ET DU CALCIUM INTRACELLULAIRE DANS LA PHYSIOPATHOLOGIE DE LA PROSTATE	PREVARSKAYA Natalia	
5	FRE 1an	3249	LABORATOIRE DE NEUROIMMUNOLOGIE ET NEUROCHIMIE EVOLUTIVES	SALZET Michel	
5	EA	4479	LABORATOIRE REGULATION DES SIGNAUX DE DIVISION	BODART Jean-François	
5	EA	4489	ENVIRONNEMENT PERINATAL ET CROISSANCE	STORME Laurent	P : Lille 2
5	FED	4123	FÉDÉRATION DES BIOMATÉRIAUX ET DISPOSITIFS MÉDICAUX FONCTIONNALISÉS DU NORD-PAS DE CALAIS	HILDEBRAND Frédéric	P : LILLE 2, avec ENSCH Lille, Valenciennes, Artois, ENSAM
5	IFR	147	IFR 147 : PROTEOMIQUE, MODIFICATIONS POST-TRADUCTIONNELLES ET GLYCOBIOLOGIE	MAZURIER Joël	
5	IFR	142	IFR 142 : MÉDECINE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE	LEMOINE Yves	P : Lille 2
6	UMR	8163	SAVOIRS, TEXTES, LANGAGE	BERNER Christian	P : Lille 3
6	EA	4356	C.I.R.E.L (CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION DE LILLE)	DAUNAY Bertrand	P : Lille 3
6	EA	4477	TERRITOIRES, VILLES, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ	PARIS Didier	Avec Littoral
6	USR	3185	MAISON EUROPÉENNE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ LILLE NORD-DE-FRANCE	BLAISE Fabienne	P : Lille 3, avec Lille 2, Valenciennes, Artois, Littoral
7	UMR	8179	LILLE-ECONOMIE ET MANAGEMENT (LEM)	DEMIL Benoît	Avec INS CATHO LILLE

7	EA	4018	ECONOMIE QUANTITATIVE, INTEGRATION, POLITIQUES PUBLIQUES ET ECONOMETRIE (EQUIPPE)	JAYET Hubert	Avec Lille 2, Lille 3
7	UMR	8019	CENTRE LILLOIS D'ETUDES ET DE RECHERCHES SOCIOLOGIQUES ET ECONOMIQUES (CLERSE)	VANEECLOO Nicolas	
8	UMR	8522	PHYSICOCHIMIE DES PROCESSUS DE COMBUSTION ET DE L'ATMOSPHERE	PAUWELS Jean-Fançois	
8	EA	2697	LABORATOIRE D'ELECTROTECHNIQUE ET D'ELECTRONIQUE DE PUISSANCE DE LILLE (L2EP)	PIRIOU Francis	Avec EC Lille, ENSAM, INS. CATHO LILLE
8	UMR	8107	LABORATOIRE DE MECANIQUE DE LILLE (LML)	SHAO Jian-Fu (*)	Avec EC Lille, ENSAM
8	EA	4515	LABORATOIRE GENIE CIVIL ET GEO-ENVIRONNEMENT (LGCgE)	SHAHROUR Isam	P : Artois
8	FED	4130	FÉDÉRATION DE MÉCANIQUE, ENERGÉTIQUE ET GÉNIE CIVIL DU NORD-PAS DE CALAIS	STANISLAS Michel	Avec EC Lille, Valenciennes, Artois, ENSAM
9	UMR	8520	INSTITUT D'ELECTRONIQUE, DE MICROELECTRONIQUE ET DE NANOTECHNOLOGIE	BUCHAILLOT Lionel	Avec INS CATHO LILLE, Valenciennes
9	UMR	8022	LABORATOIRE D'INFORMATIQUE FONDAMENTALE DE LILLE (LIFL)	TISON Sophie	Avec Lille 3
9	FRE 2 ans	3303	LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE, GENIE INFORMATIQUE ET SIGNAL	VANHEEGHE Philippe	P : EC Lille
9	FED	30	GROUPEMENT DE RECHERCHE EN AUTOMATISATION INTÉGRÉE ET SYSTÈMES HOMME-MACHINE	RICHARD Jean-Pierre	P : EC Lille, avec ENSAIT ROUBAIX, ENSTIM-DOUAI, Valenciennes, Lille 2, Littoral, Artois
9	FR	3024	IRCICA - INSTITUT DE RECHERCHE EN COMPOSANTS ET SYSTEMES POUR L INFORMATION ET LA COMMUNICATION AVANCEE	CAPPY Alain	Avec EC Lille
10	FRE 2 ans	3268	GENETIQUE ET EVOLUTION DES POPULATIONS VEGETALES (GEPV)	CUGUEN Joel	

10	EA	1026	PROCÉDÉS BIOLOGIQUES, GÉNIE ENZYMATIQUE ET MICROBIEN (PROBIOGEM)	DHULSTER Pascal	
10	UMR_A 2ans	1281	STRESS ABIOTIQUES ET DIFFÉNCIATION DES VEGETAUX CULTIVES - SADV	HILBERT Jean-Louis	

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
DAEU			OPTION A				
DAEU			OPTION B				
DEUST	901008		BUREAUTIQUE ET COMMUNICATION ELECTRONIQUE D'ENTREPRISE				
DEUST	914522		DISTRIBUTION ET QUALITE DES PRODUITS ALIMENTAIRES				
DEUST	914523		ENVIRONNEMENT ET DECHETS				
DEUST	19980295		GUIDE NATURE MULTILINGUE				
DEUST	20020474		MAINTENANCE ET INFRASTRUCTURES DE RESEAUX (MIR)				
DEUST	20020475		TECHNIQUES INTERACTIVES DE COMMUNICATION RESEAUX-MULTIMEDIA				
LICENCE LMD	20045219	DROIT,ECONOMIE GESTION	SCIENCES DU MANAGEMENT				
LICENCE LMD	20100265		ECONOMIE ET MANAGEMENT				
LICENCE LMD	20100266		ECONOMIE APPLIQUEE				
LICENCE LMD	20100267	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT				

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
LICENCE LMD	20100269		SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE				
LICENCE LMD	20100270		SCIENCES ET METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION			LILLE 3	
LICENCE LMD	20040420	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE	MATHEMATIQUES				
LICENCE LMD	20040427		PHYSIQUE				
LICENCE LMD	20040428		CHIMIE				
LICENCE LMD	20041179		INFORMATIQUE				
LICENCE LMD	20045214		MECANIQUE, GENIE MECANIQUE ET GENIE CIVIL				
LICENCE LMD	20045216		ELECTRONIQUE ELECTROTECHNIQUE AUTOMATIQUE				
LICENCE LMD	20060640		MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET SCIENCES SOCIALES				

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
LICENCE LMD	20100247	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	PHYSIQUE ET CHIMIE				
LICENCE LMD	20100254	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	SCIENCES EXACTES				
LICENCE LMD	20100259		SCIENCES NATURELLES				
LICENCE LMD	20100262		BIOLOGIE				
LICENCE LMD	20100264		TERRE ET ENVIRONNEMENT				
LICENCE PRO	20000164	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE		CHARGE DE CLIENTELE PARTICULIERS		
LICENCE PRO	20044560		ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION		MANAGEMENT DE L' EVÉNEMENTIEL		
LICENCE PRO	20100418	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION		GESTION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE		

LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
LICENCE PRO	20044561		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS		MANAGEMENT DES ENTREPRISES		
LICENCE PRO	20060252		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS		COLLABORATEUR SOCIAL ET PAIE		
LICENCE PRO	20080201		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS		MANAGEMENT OPERATIONNEL DANS LA PROTECTION SOCIALE		
LICENCE PRO	20080193		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS		ASSISTANT GESTIONNAIRE DES FLUX INTERNATIONAUX (AGEFI)		
LICENCE PRO	20014312		COMMERCE		DISTRIBUTION, MENTION MANAGEMENT ET GESTION DE RAYON		
LICENCE PRO	20060264		COMMERCE		LES PME EUROPEENNES SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL		
LICENCE PRO	20080199		COMMERCE		MARKETING DIRECT ET VENTE A DISTANCE MULTICANAUX		
LICENCE PRO	20044391	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS DANS LES ORGANISATIONS		
LICENCE PRO	20001422	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	SYSTEMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS		DEVELOPPEMENT ET ADMINISTRATION INTERNET ET INTRANET		
LICENCE PRO	20001457		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS		SECURITE ET QUALITE DANS L'ALIMENTATION		
LICENCE PRO	20100403		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS		SECURITE ET QUALITE DES PRATIQUES DE SOINS		
LICENCE PRO	20024227		PLASTURGIE ET MATERIAUX COMPOSITES		INDUSTRIALISATION ET VALORISATION DES MATERIAUX PLASTIQUES		

LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
LICENCE PRO	20060224		INDUSTRIES CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES		PROCEDES DE TRAITEMENT DE SURFACE ET FORMULATION DE REVETEMENTS FONCTIONNELS		
LICENCE PRO	20060227		INDUSTRIES CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES		ANALYSE, CONTROLE ET EXPERTISE DANS LA CHIMIE ET LES INDUSTRIES CHIMIQUES		
LICENCE PRO	20080184		INDUSTRIES CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES		PROCEDES DE LA CHIMIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE		
LICENCE PRO	20060254		MAINTENANCE DES SYSTEMES PLURITECHNIQUES		MAINTENANCE DES TRANSPORTS GUIDÉS		
LICENCE PRO	20060259		PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		GESTION EAU, SOL, SOUS-SOL		
LICENCE PRO	20100421		PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		METROLOGIE EN MESURES ENVIRONNEMENTALES ET BIOLOGIQUES		
LICENCE PRO	20080197		GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE		VISION INDUSTRIELLE		
LICENCE PRO	20100405		RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS		INFORMATIQUE ET RESEAUX INDUSTRIELS		
LICENCE PRO	20091062		PRODUCTION INDUSTRIELLE		ECO CONCEPTION DES PRODUITS INNOVANTS		
LICENCE PRO	20100409		RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS		CONCEPTION, GESTION D'INFRASTRUCTURES RESEAUX		

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
LICENCE PRO			RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS		ARCHITECTURE FULL IP		
LICENCE PRO	20100417		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME		AMENAGEMENT TERRITORIAL DURABLE ET GEOMATIQUE (création)		
LICENCE PRO	20100422		PRODUCTION INDUSTRIELLE		TECHNIQUES D'EMBALLAGE (création)		
LICENCE PRO			PRODUCTION INDUSTRIELLE		TEXTILES A USAGES TECHNIQUES	ENSAIT	
LICENCE PRO	20100423		TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES		INSPECTION, CONTROLE ET MAINTENANCE PREVENTIVE DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES (création)		

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
LICENCE PRO	20100412		ENERGIE ET GENIE CLIMATIQUE		ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE (création)		
MASTER	20040396	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ECONOMIE ET MANGEMENT DES ENTREPRISES	01	MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		-
MASTER	20040396			02	MANAGEMENT LOGISTIQUE ET INGÉNIERIE DES TRANSPORTS		-
MASTER	20040396			03	BANQUE FINANCES	ARTOIS	-
MASTER	20040396			04	ORGANISATION, GESTION, CONTRÔLE		-
MASTER	20040396			05	SYSTÈMES D'INFORMATION ET AIDE À LA DÉCISION		-
MASTER	20040396			06	MANAGEMENT ET ECONOMIE DES FIRMES ET DES ORGANISATIONS DE SERVICES		-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
MASTER	20040396			07	STRATEGIES D'INNOVATION ET DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES	ULCO	-
MASTER	20040398		ECONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS	01	ANALYSE ECONOMIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES	U LILLE 2, U LILLE 3, LITTORAL	-
MASTER	20040398			02	MANAGEMENT ET GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	U LILLE 2, U LILLE 3	
MASTER	20040400		ECONOMIE ET MANAGEMENT INTERNATIONAUX	01	COMMERCE ET MANAGEMENT DES AFFAIRES INTERNATIONALES		-
MASTER	20040400			02	INGÉNIERIE DES PROJETS DE COOPÉRATION		-
MASTER	20040400			03	MANAGEMENT DES AFFAIRES EUROPEENNES		-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
MASTER	20040400		ECONOMIE ET MANAGEMENT INTERNATIONAUX (suite)	04	MANAGEMENT FINANCIER DES ENTREPRISES INTERNATIONALES		-
MASTER	20040400			05	NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ET GESTION INTERNATIONALE DES ENTREPRISES		-
MASTER	20040400			06	COMMERCE ET MANAGEMENT POUR L'ASIE ORIENTALE		-
MASTER	20040400			07	INTELLIGENCE, STRATEGIE ET COMPETITIVITE INTERNATIONALE		-
MASTER	20040400			08	ECONOMIE DU COMMERCE INTERNATIONAL ET DE L'INTEGRATION EUROPEENNE		-
MASTER	20040635				01	AUDIT CONTRÔLE ET RECHERCHE EN MARKETING	
MASTER	20040635	DROIT, ECONOMIE, GESTION		02	MARKETING DIRECT ET E-COMMERCE		-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
MASTER	20040635		MARKETING	03	MARKETING COMMUNICATION CULTURE		-
MASTER	20040635			04	MARKETING ET COMMERCE (ex MARKETING VENTE)		-
MASTER	20040635			05	MARKETING INDUSTRIEL INTERNATIONAL ET INNOVATION		-
MASTER	20040635			6	ETUDES ET ANALYSES MARKETING ET COMMERCIALES		-
MASTER	20040648		SCIENCES DE GESTION	01	AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER (ex "Comptabilité, contrôle, audit")		-
MASTER	20040648			02	MANAGEMENT GENERAL DES BUSINESS UNITS		-
MASTER	20040648			03	METIERS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		-
MASTER	20040648			04	COMMERCE INTERNATIONAL		-
MASTER	20040648			05	AUDIT INTERNE CONTROLE CONSEIL		-
MASTER	20040648			06	FINANCE ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES		-
MASTER	20040675		INGENIERIE ET MANAGEMENT	01	MANAGEMENT PAR PROJET		-
MASTER	20040675			02	ADMINISTRATION DES ENTREPRISES		-
MASTER	20040675			03	ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE L'INNOVATION		-
MASTER	20040675			04	MANAGEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA SANTE		-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
MASTER	20041747	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ECONOMIE APPLIQUEE	01	ACTION PUBLIQUE, INSTITUTIONS ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE		-
MASTER	20041747			02	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'INTERFACE PUBLIC-PRIVE		-
MASTER	20041747			03	ECONOMETRIE APPLIQUEE		-1
MASTER	20100332		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SOCIALES CULTURELLES ET TERRITORIALES	01	GESTION DES ENTREPRISES SOCIALES ET SANITAIRES(ex "gestion des entreprises sociales")		-
MASTER	20100332			02	CULTURE ET DEVELOPPEMENT		-
MASTER	20100332			03	MANAGER TERRITORIAL	U LILLE 2	-
MASTER	20100332	04		MANAGEMENT DES UNIVERSITES		-	
MASTER	20040688	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES		01	INGENIERIE DE L'ENQUETE EN SCIENCES SOCIALES		-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
MASTER	20040688		SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE	02	ORGANISATION DU TRAVAIL, DIAGNOSTIC ET RESSOURCES HUMAINES		-
MASTER	20040688			03	SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DES ENJEUX URBAINS		-
MASTER	20040688			04	PRATIQUES ET POLITIQUES LOCALES DE SANTÉ		-
MASTER	20040688			05	SOCIOLOGIE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DES ASSOCIATIONS		-
MASTER	20080642		SCIENCES ET METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION	01	SCIENCES DE L'EDUCATION ET FORMATION D'ADULTES	U LILLE 3	-
MASTER	20100333	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	EPISTEMOLOGIE, MEDIATION SCIENTIFIQUE	01	HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES, LOGIQUE, EPISTEMOLOGIE	U LILLE 3	-
MASTER	20100333			02	JOURNALISTES ET SCIENTIFIQUES		-
MASTER	20100380				01	JOURNALISTE REPORTER D'IMAGE	U LILLE 2, U LILLE 3
MASTER	20100380			02	JOURNALISTE SUR LE WEB	U LILLE 2, U LILLE 3	-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
MASTER	20100380		JOURNALISME (mention habilitée pour 2 ans)	03	JOURNALISTE RADIO/MULTIMEDIA	U LILLE 2, U LILLE 3	-
MASTER	20100380			04	JOURNALISTE TELEVISION MULTIMEDIA	U LILLE 2, U LILLE 3	-
MASTER	20100380			05	JOURNALISTE AGENCE MULTIMEDIA	U LILLE 2, U LILLE 3	-
MASTER	20100380			06	JOURNALISTE EN PRESSE ECRITE MAGAZINE	U LILLE 2, U LILLE 3	-
	20040553		AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (affiché aussi dans le domaine STS)	1	ECODEV : ENVIRONNEMENT, CONCEPTION DE PROJETS, DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES		
				2	CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DURABLE		

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
			AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (affiché aussi dans le domaine STS) (suite)	3	EUROSTUDIES : ETUDES EUROPEENNES SUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET URBAIN		
				4	GEOGRAPHIE MILIEUX, TERRITOIRES		
				5	AMENAGEMENT TOURISTIQUE ET VALORISATION DE SITE		
				6	URBANISME "VILLE ET PROJETS"		
MASTER	20040694	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE		01	MAÎTRISE ET OPTIMISATION DES PROCÉDÉS INDUSTRIELS		-
MASTER	20040694			02	PRODUCTION MAINTENANCE		-
MASTER	20040694			03	INSTRUMENTATION, MESURES, QUALITE		-
MASTER	20040694			04	TRAITEMENT ET REVETEMENTS DE SURFACES DE MATERIAUX		-
MASTER	20040694			05	HYGIENE, SECURITE, QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT		-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
MASTER	20040694		GENIE DES SYSTEMES INDUSTRIELS	06	INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (ex "Compétence complémentaire en informatique industrielle").		-
MASTER	20040694			07	CATALYSE ET PROCEDES	EC CENTRALE LILLE, EC NAT SUP CHIMIE LILLE, INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE	-
MASTER	20040694			08	ANALYSE CHIMIQUE EN CONTROLE INDUSTRIEL ET ENVIRONNEMENT	U LITTORAL	-
MASTER	20040694			09	RISQUES INDUSTRIELS ET MAINTENANCE	U LITTORAL	-
MASTER	20040694			10	MATERIAUX ET PROCEDES TEXTILES (création)	EC NAT SUP ARTS IND TEXT	-
MASTER	20040394			MECANIQUE, GENIE CIVIL, GENIE MECANIQUE	01	INFRASTRUCTURES EN GENIE CIVIL	
MASTER	20040394		02		GÉNIE MÉCANIQUE	EC DES MINES DOUAI	-
MASTER	20040394		03		SOL ET EAU		-
MASTER	20040394		04		GÉNIE CIVIL	ÉCOLE CENTRALE DE LILLE	-
MASTER	20040394		05		SCIENCES MECANIQUES ET INGENIERIE	ENSAM, EC CENTRALE LILLE,	-
MASTER	20040394		06		INGENIERIE URBAINE ET HABITAT (création)	U ARTOIS, EC DES MINES DOUAI, EC ARCHITECT LILLE,	-

LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010

DEMANDES 2010								
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE	
MASTER	20040402		BIOLOGIE ET BIOTECHNOLOGIES	01	GENOMIQUE ET PROTEOMIQUE		-	
MASTER	20040402			2	BIOLOGIE SANTE	UNIVERSITÉ LILLE 2	-	
MASTER	20040553		AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (affiché aussi dans le domaine SHS)	01	ECODEV:ENVIRONNEMENT,CONCEPTION DE PROJETS,DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES		-	
MASTER	20040553			02	CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DURABLE		-	
MASTER	20040553			03	EUROSTUDIES (ETUDES EUROPEENNES SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET URBAIN)		-	
MASTER	20040553			04	GEOGRAPHIE, MILIEUX, TERRITOIRES		-	
MASTER	20040553			05	AMENAGEMENT TOURISTIQUE ET VALORISATION DE SITE		-	
MASTER	20040553			06	URBANISME "VILLE ET PROJETS"		-	
MASTER	20040626			AUTOMATIQUE ET SYSTEMES ELECTRIQUES	01	GESTION DES RÉSEAUX D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE		-
MASTER	20040626				02	SYSTEMES, MACHINES AUTONOMES ET RESEAUX DE TERRAINS	EC CENTRALE LILLE	-
MASTER	20040626	AUTOMATIQUE ET SYSTEMES ELECTRIQUES (suite)	03	IMAGE VISION INTERACTION		-		
MASTER	20040626		04	ENERGIE ÉLECTRIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	ECOLE CENTRALE DE LILLE, ENSAM DE LILLE	-		

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
MASTER	20040713		MICRO-NANOTECHNOLOGIES, TELECOMMUNICATIONS	01	SYSTEMES DE COMMUNICATIONS RF		-
MASTER	20040713			02	TELECOMMUNICATIONS		-
MASTER	20040713			03	MICRO ET NANOTECHNOLOGIES	EC CENTRALE LILLE	-
MASTER	20040720		INFORMATIQUE	01	TECHNOLOGIES POUR LES INFRASTRUCTURES DE L'INTERNET ET LEURS ROBUSTESSES		-
MASTER	20040720			02	E-SERVICES		-
MASTER	20040720			03	IMAGE VISION INTERACTION (création)		-
MASTER	20040720			04	MODELES POUR LE CALCUL SUR LES GRANDES MASSES DE DONNEES (création)		-
MASTER	20040720			05	INGENIERIE ET ARCHITECTURE DES GRANDS LOGICIELS		-
MASTER	20040731		MATHEMATIQUES	01	MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES	U LITTORAL, U VALENCIENNES,	-
MASTER	20040731			02	MATHEMATIQUES PURES	UNIVERSITÉ D'ARTOIS, UNIVERSITÉ DU LITTORAL, UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES	-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
MASTER	20060647	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	NUTRITION, SCIENCES DES ALIMENTS ET AGROALIMENTAIRE	01	GESTION DE LA QUALITE NUTRITIONNELLE ET MARKETING DES PRODUITS ALIMENTAIRES(QUALIMAPA)		-
MASTER	20060647			02	TRANSFORMATION VALORISATION INDUSTRIELLES DES AGRO-RESSOURCES (ex "Bioprocédés et biotechnologies végétales").	UTC	-
MASTER	20060875		SPECTROSCOPIE AVANCÉE EN CHIMIE	01	SPECTROSCOPIE AVANCÉE EN CHIMIE		-
MASTER	20100313		SCIENCES DE LA TERRE, DE L'UNIVERS ET DE L'ENVIRONNEMENT	01	GEOLOGIE DE L'INGENIEUR	U LITTORAL	-
MASTER	20100313			02	GEOENVIRONNEMENTS ACTUELS ET PASSES		-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010								
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE	
MASTER	20100315	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	ECOLOGIE	01	GESTION ET EVOLUTION DE LA BIODIVERSITE		-	
MASTER	20100315			02	FONCTIONNEMENT ET GESTION DES ECOSYSTEMES MARINS	U LITTORAL	-	
MASTER	20100326		MATHEMATIQUES ET FINANCE	01	MATHEMATIQUES DU RISQUE		-	
MASTER	20100326			02	FINANCE COMPUTATIONNELLE		-	
MASTER	20100327		INGENIERIE MATHEMATIQUE	01	INGENIERIE STATISTIQUE ET NUMERIQUE		-	
MASTER	20100327			02	CALCUL SCIENTIFIQUE		-	
MASTER	20100328		MIAGE(METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES)	01	INGENIERIE DES PROJETS INFORMATIQUES NOUVELLES TECHNOLOGIES		-	
MASTER	20100329		PHYSIQUE		01	MATERIAUX	ARTOIS, LITTORAL, EC NAT SUP CHIMIE LILLE	-
MASTER	20100329				02	LUMIERE - MATIERE	ARTOIS LITTORAL	-
MASTER	20100329				03	VEILLE STRATEGIQUE, INTELLIGENCE ET INNOVATION	ARTOIS LITTORAL	-
MASTER	20100329				04	PHYSIQUE BIOLOGIQUE ET MEDICALE	U LILLE 2	-

**LILLE 1 OFFRE 2010-2013
CNESER AVRIL 2010**

DEMANDES 2010							
DIPLOME	N°	DOMAINE	MENTION/DENOMINATION NATIONALE LP	SPE MASTER NUM	SPECIALITE Let M ou LP	COHABILITATION	FINALITE SPE
				5	EXPERTISE ET TRAITEMENT EN ENVIRONNEMENT	LITTORAL, ARTOIS	
MASTER	20100330		CHIMIE	01	CHIMIE, ENERGIE, ENVIRONNEMENT	EC NAT SUP CHIMIE LILLE, U ARTOIS, EC DES MINES DOUAI,	-
MASTER	20100330			02	CHIMIE ET INGENIERIE DE LA FORMULATION	EC NAT SUP CHIMIE LILLE	-
MASTER	20100330			03	INGENIERIE DES SYSTEMES POLYMERES	EC DES MINES DOUAI, EC NAT SUP CHIMIE LILLE,	-
MASTER	20100330			04	TRAITEMENT DES EAUX		-
				5	EXPERTISE ET TRAITEMENT EN ENVIRONNEMENT	LITTORAL, ARTOIS	
MASTER	20100331		CHIMIE ET BIOLOGIE	01	CHIMIE ORGANIQUE	U ARTOIS, EC NAT SUP CHIMIE LILLE	-
MASTER	20100331			02	CHIMIE BIOANALYTIQUE	U ARTOIS	-